LI VÎ D'VANT L'PONTWÈ
Journal de la République libre de Devant-le-Pont
Juillet 2019
Correspondant-Editeur: Marc Poelmans 29 rue des écoles, 4600 Visé 0495/12.29.09

L'Armistice amène la paix.

Elle sera signée officiellement le 28 juin 1919

A Visé, tout est à refaire.
La ville a été détruite dans sa quasi-totalité.
Comme Souvré, Devant-le-Pont est resté intact.
Mis à part quelques dégâts lors de l'explosion du pont en 1914, les maisons du quartier n'ont pas souffert.
Elles sont pour beaucoup d'entre elles encore là, témoins du passé où on associait pierre bleue et brique, boiseries et courbes élégantes plutôt que béton, verre et acier d'architectes en panne de bon goût.
C'est l'heure de la reconstruction ; des rues entières, des quartiers à reconstruire.
580 maisons détruites le 15 août 1914 !
On prévoit dans la foulée la construction d'un nouveau pont, qui sera plus haut et permettra le passage de plus gros bateaux.

Mais ce projet mettra longtemps à venir.

Dès lors la rue du Pont est reconstruite dans l'axe du nouveau alors que l'ancien restera à côté longtemps encore.
C'est tout l'axe du centre de Visé qui est modifié, il est bien différent de l'ancien et passe au-dessus d'anciennes maisons disparues.
Imaginez qu'autrefois l'axe en face du pont allait directement vers la rue de la Trairie, à l'extrême droite de la place actuelle.

Mais pour l'heure il faut reloger dans des baraquements provisoires la population qui réintègre la ville : on en construira 941 de 1919 à 1923 un peu partout.
On les appelle avec dérision " le Quartier des Sénégalais" ou "le Transvaal".

A lire : ***Visé veut renaître***
Livre sur la reconstruction de Visé édité par le Musée de Visé où il est disponible.

La reconstruction en route !

C'est aussi le recueillement qui fait place avec les premiers hommages et une visite surprise qui vient consoler un peu les visétois.

Le Roi Albert en personne s'est déplacé à Visé ce 29 mai 1919.

Il sera accueilli par l'abbé Goffin, le bourgmestre Meurisse était en effet absent.

Securiworks
Coordinateur sécurité-santé
Conseiller en prévention
Marc Poelmans
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09

Club-J
Aquagym Bébés-nageurs Piscine
59 rue des Ecoles, 4600 Visé
04/379.81.66
www.club-j.be

L'Arsenal de Capitan
Jouets médiévaux
Figurines historiques et fantastiques
Articles décoration
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09
www.capitan.be

La guerre est terminée depuis deux mois quand la première commémoration a lieu le 12 janvier 1919.

Elle démarrera de Devant-le-Pont et comprendra les divers comités, dont celui des Enfants du Rivage Réunis, l'actuelle Jeunesse de DLP, mais aussi celui de Souvré, les deux seuls quartiers restés intacts

Le 12e de Ligne y rend hommage aux deux fantassins Maulus et Van Gastel ensevelis à Devant-le-Pont.
Des policiers et gendarmes sont là aussi, venus se souvenir des leurs tombés au Champ d'Honneur.

Tout ce que Visé comporte de notables et de groupements s'est joint à cette toute première cérémonie.

La fête à Devant-le-Pont reprendra le 20 juillet 1919.
Elle réjouira les esprits mais commémorera aussi les disparus; la première messe en hommage aux combattants est célébrée dans l'église paroissiale
Une première pelouse d'honneur a été mise en place au cimetière de Lorette vers 1921, elle ne porte pas encore le monument que l'on y connait aujourd'hui qui date de 1924, et tous les corps des héros n'ont pas encore été rapatriés.
Cette photo originale n'a jamais été publiée et l'est en première pour Li Vî Devant-le-Pontwès comme d'autres l'ont été dans les numéros précédents. Elle est datée très vraisemblablement de 1921 lors du retour des dépouilles de certains soldats. Elle ne se trouvait pas à la place actuelle mais plus proche de la chapelle, et il y a plusieurs rangs de tombes derrière pour un seul aujourd'hui et 33 noms sont inscrits pour 53 aujourd'hui.

Ces photos sont aussi disponibles sur le site www.1579.be .
Une page assez complète sur la guerre 14-18 à Visé et sa région y est consultable avec des dizaines de photos.

PHOTO Nic. NÉLISSEN, VISÉ -:- Encadrements - Arts - Industri

Pierre Galère-Delembermont
CHAUSSURES
Mesures & Réparations
Anciennement rue Haute, 1
Actuellement : Boulev. du Midi, VISÉ

CONFISERIE
G. Nélissen-Dumoulin
PAINS D'EPICES
Anciennement Rue du Collège
Actuellement Rue de Jupille, 20, Visé

CHARCUTERIE
VILOUR
Rue du Collège - VISE

BOUCHERIE DE 1er ORDRE
J. Galère-Leroy
Rue du Pont - VISE

Ancienne Maison : : :
Lambert-Fawe
Teinturerie - Dégraissage
Boulev. du Nord, 5, Visé

J. Paulus-Anceaux
AMEUBLEMENTS
Quai du Halage, 33, - Devant-le-Pont
Grand choix de chambres à coucher, salles à manger, salons, cuisines.

HOTEL-RESTAURANT
Lequarré-Rensonnet
Diners, Café, Pension de famille
Prix modérés
Rue de Tongres, 51, Devant-le-Pont

A LA CIVETTE
Thomas PLIERS-HABENTS
Spécialité de tabacs, cigares, cigarettes
Rolles fortes et douces
Quai du Halage — Devant-le-Pont

Maison Dessart-Leclercq
Articles de pêche en tous genres
Spécialité d'articles p' la pêche au saumon
Réparations soignées, Prix modérés
Quai du Halage, 74. Devant-le-Pont

Marie Chouffart
Rue de la Station, 7, VISÉ
EPICERIES
Œufs, sirop, fromages, Tabacs, cigares, cigarettes, rolles fortes, pains d'épices.

PAPETERIE
G. Gerfontaine-Ruwette
Rue du Pont, 7, VISÉ
Articles classiques et de bureaux

VILLE DE VISÉ

Manifestation Patriotique

des 12 et 13 Janvier 1919,

organisée par « Visé-Attractions »,
sous les auspices de l'Administration communale.

PROGRAMME DES FÊTES

Première journée - Dimanche 12

A 9 1/2 h. : Appel par le corps des tambours visétois
A 12 h. : Formation du cortège et réception du 12e de ligne.
Un bateau spécial a été mis gracieusement à la disposition du Comité par Monsieur E. HUFFMAN.
A 1 h. : Cérémonie aux tombes des héros du 12e, morts à la défense du Pont de Visé.
A 2 h. : Défilé des troupes et du cortège devant Monsieur le Gouverneur de la province de Liége et les autorités militaires et civiles.
A 3 h. : Protestation solennelle de la population contre les atrocités commises par les allemands.
A 3 1/2 h. : Placement d'une pierre commémorative à l'Hôtel de Ville.
A 4 h. : Dislocation du cortège, place de l'Eglise.
A 5 h. : Retraite aux lumières (formation Porte de Mouland)
Les personnes désireuses de se procurer des lampes peuvent s'adresser à Monsieur A. Warnant.

ITINERAIRE

Départ de la salle Nihon-Dessart - quai du Halage - rue des Ecoles - rue de Tongres - Cimetière - rue de Tongres - Pont de Visé - rue du Pont - rue du Collège - rue du Perron - rue Basse - rue de Souvré - rue de Jupille - Place de l'Eglise - rue Haute - rue du Perron - *PROTESTATION SOLENNELLE* - rue des Récollets - rue du Pont - rue de la Trairie - route de Berneau - rue de la Fontaine - Place du Marché.

Deuxième journée - Lundi 13

A 10 h. : A l'Eglise de Visé, Service solennel pour le repos des âmes des victimes de la guerre, chantée par la célèbre chorale « Pro Patria », directeur M. Van Stalle.
A 11 h. : Pélerinage aux tombes des Martyrs (cimetière de Lorette) - Cérémonie patriotique et religieuse ; chants par « Pro Patria ».
De 2 à 4 h. : Signatures au Livre d'Or déposé à l'hôtel de ville. - Toute la population est spécialement invitée à cette dernière cérémonie.
L'ornementation artistique du Livre d'Or a été confiée à M. Fritz HALLEN, Grand Prix de St-Luc, architecte diplomé à Liége.

Ordre des sociétés participantes fixé par voie de tirage au sort

1. Gendarmerie et police ; 2. Musique du 12e de ligne ; 3. Officiers supérieurs ; 4. Officiers et soldats de Visé ; 5. M. le Gouverneur ; 6. Conseil communal ; 7. Notabilités ; 8. Clergé ; 9. Administrations ; 10. Ecoles communales ; 11. Ecoles des Sœurs ; 12. Harmonie Martin ; 13. Arquebusiers Visétois ; 14. Ecole moyenne ; 15. Collège St-Hadelin ; 16. Harmonie Maes ; 17. Francs-Arquebusiers ; 18. Quartier du centre ; 19. Les Volontaires ; 20. Les Sans-Soucis ; 21. Harmonie Purnode ; 22. Arbalétriers ; 23. Chorale St-Hadelin ; 24 L'Emulation ; 25. Les Enfants du Rivage réunis ; 26 La société royale des Sauveteurs de Belgique ; 27. Délégation société Nle O. C. N. B. ; 28. Utile-Dulci ; 29. Prihielle et rue Haute ; 30. Chinstrée ; 31. Cercle d'Etude ; 32. Avant-Garde ; 33. Prisonniers civils de guerre de la région ; 34. Les Visétois Prévoyants ; 35. Ancien Cercle Dramatique ; 36. Secours Mutuel St-Joseph ; 37. La Police.

Pour le Conseil communal :
Le Secrétaire, E. MONAMI. Le Bourgmestre, L. MEURICE.

Visé-Attractions — Comité d'honneur :
MMrs Thomas DOSSIN, Denis ALBERT, Alexandre SCAFF et Frédéric LAMAYE

Comité exécutif :
Secrétaire, Jos. MEURICE. Président, Fl. VLIEGEN. Vice-Présidents, M. DUKERS et M. MORAY. Trésorier, N. NELISSEN.
Secrétaire adjoint, F. MOREAU. Trésorier adjoint, Ad. de BROGNIEZ.
COMMISSAIRES : Jean Appéliane, Louis Bido, Georges Budin, Jos. Dessart, Victor Evrard, Emile Humblet, Gustave Moonen, Walthère Roujob, Martin Vilour.

Des Demoiselles dévouées, portant un insigne officiel, ont été chargées de collecter pour les œuvres du Comité.

Cette feuille sort des presses de l'Imprimerie JOSKIN
27, RUE DE LA TRAIRIE, 27, VISÉ

POËLERIE - QUINCAILLERIE
Articles de ménage, Eclairage, etc.
G. Moonen-Humblet
SERRURIER
Rue de Mouland, 6 VISÉ
(près le collège St-Hadelin)

AMEUBLEMENTS
Humblet frères
Rue de la Trairie, 7, Visé
Entreprise générale de travaux.
Cercueils et chambres mortuaires

Machines agricoles et industrielles
A. Levaux & fils
Rue de la Trairie, VISÉ
Ficelles pour lieuses
—: Pièces de rechange :—

Café-Restaurant des touristes
PATISSERIE
D. COLLETTE
Ex Cuisinier Patissier
Coin de la rue du Pont, VISÉ

A LA VIERGE NOIRE
M. Gathoye-Simar
Rue du Perron, Visé
EPICERIES - VINS - LIQUEURS
LEVURE ROYALE

PROCHAINEMENT
Réouverture des Etablissements
Emile Reynders
SOCIÉTÉ ANONYME
Bur. et Mag. rue de Maestricht à Vis

Plomberie-Zinguerie-Gaz
S. Cuitte-Galère
Rue Haute, 6, Visé
Installations de conduites d'eau et de ga
Travaux en zinc -:- Achat de vieux métaux

HOTEL DU PONT
Pierre Galère-Delbouille
Rue de la Station, Visé
Diner, Café, Tartes, Pâtisseries

CARROSSERIE DE LUXE
& DE COMMERCE
Maréchalerie et Carrosserie diplomée
Jules GERMEAU
Rue de la Station, VISÉ

Magasin de Bois de toute espèce
Th. DOSSIN-LENOIR
Souvré ❀ *VISE*

AU BON FUMEUR
Ant. Lorent-Pluskiet
Rue du Pont, 15, VISÉ

Securiworks
Coordinateur sécurité-santé
Conseiller en prévention
Marc Poelmans
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09

Club-J
Aquagym Bébés-nageurs Piscine
59 rue des Ecoles, 4600 Visé
04/379.81.66
www.club-j.be

L'Arsenal de Capitan
Jouets médiévaux
Figurines historiques et fantastiques
Articles décoration
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09
www.capitan.be

Un absent lors de cette cérémonie, il n'est pas encore revenu de captivité.
Le C**ommandant Naessens** arrive à la gare du Nord le 18 octobre 1919. (deuxième officier à gauche)

Image de la Bibliothèque Nationale de France

S'il fut autorisé à ajouter "de Loncin" à son patronyme, il ne fut pas pour autant anobli.
Il semble qu'il aurait souffert de certaines rancœurs de la part de l'état-major.
Une relation de l'histoire, rapportée par un témoin des faits qui me l'a personnellement racontée, fait état de la volonté du Général Leman, de proposer la reddition du fort devant les dégâts incommensurables des mortiers de 420, ce qui aurait été normal plutôt que de sacrifier la garnison, d'autres forts durent se rendre avant Loncin.
Naessens fait d'ailleurs preuve de la même inquiétude dans son journal et un soldat l'enjoint à ne pas accepter de se rendre comme ils en ont fait le serment. ***(Loncin*** - Naessens et Lombard – 1939, imprimerie G. Leens)
Selon le témoin, comme commandant de la place, il aurait alors prié le général de rejoindre ses quartiers.
Peu de temps après le fort vola en éclats. Les faits n'ont jamais été corroborés ni consignés par écrit.
Rapatrié le 30 novembre 1918 il poursuivit sa carrière militaire.
Major à la date du 21 novembre 1914 puis Lieutenant-Colonel le 12 novembre 1918, il devint Colonel le 26 mars 1920. Il accède à la retraite le 29 mars 1922.
Il fut autorisé à ajouter à son nom "de Loncin" le 3 novembre 1939.
Nommé Général-Major honoraire 24 décembre 1951.
Né à Eeghem (actuellement Egem) le 29 février 1864, il décède à Bruxelles le 12 décembre 1954.
Il était marié depuis le 20 mars 1919 à Marie Massin (1872-1953), de Devant-le-Pont avec laquelle il repose dans le cimetière du quartier.
Comme officier, il avait dû obtenir l'autorisation du Roi pour ce mariage qu'il contracta alors qu'il avait 55 ans.
Devenu veuf, il épousa, le 11 juin 1953, Juliette Bonhomme, sa gouvernante afin qu'elle bénéficie de sa pension lorsqu'il mourrait, ce qui survint quelques mois plus tard. Il résidait alors à Bruxelles.

La 169ème Promotion Polytechnique de l'Ecole Royale Militaire (2014) porte le nom :
Général-Major H^{re} Victor NAESSENS de LONCIN.

Distinctions honorifiques belges.
Médaille commémorative de Léopold II le12 décembre 1905. Croix militaire de 2^{e} Classe le 15 janvier 1910.
Chevalier de l'Ordre de Léopold le 26 novembre 1910. Officier de l'Ordre de la Couronne le 08 avril 1919.
Officier de l'Ordre de Léopold avec Palme le 21 juillet 1919. Croix de Guerre le 25 juillet 1919.
Médaille de la Victoire le 17 août 1919. Croix militaire de 1ère Classe le 31 août 1919.
Médaille commémorative de la Guerre 1914-1918 le 06 octobre 1919.
Commandeur de l'Ordre de la Couronne avec Palme le 08 avril 1922

Distinctions honorifiques étrangères.
Officier de la Légion d'Honneur (France) le 12 juillet 1921. Croix de guerre avec Palme (France) le 06 avril 1922.
Commandeur de l'Ordre de la Couronne (Italie) le 01 octobre 1922.
Insignes de 3^{e} Classe de l'Ordre du Trésor sacré (Japon) le 24 novembre 1923.
Croix de Guerre (Italie) en 1923. Commandeur de l'Ordre de l'Etoile (Ethiopie) le 22 mai 1924.

Cimetière allemand de Visé en 1916.
Les Allemands avaient aussi enterré au cimetière de Lorette leurs soldats tués.
Les corps furent rapatriés dans leur pays.

Les baraquements de Visé vont abriter la population pendant longtemps.
Même à côté de bâtiments reconstruits, comme ici de part et d'autre du Grand Hôtel.

Un des derniers baraquements de Visé en 2014

Ce document du musée de Visé montre le tracé du nouveau Visé.
Des rues entières vont disparaitre.
Un nouvel axe, la Rue du Pont, va être créé pour s'aligner avec le nouvel ouvrage dont les travaux ne commenceront pas avant 1930.
Comme le pont sera plus haut de près de 2 mètres que l'ancien, c'est tout le quartier qui va être rehaussé.

Cela explique que des immeubles ont aujourd'hui leur rez-de-chaussée enterré en façade mais ouvert sur le jardin comme dans la Rue de Sluse.
Cela ne va pas non plus sans causer de problèmes lors des constructions modernes, on tombe parfois sur des anciennes caves oubliées lorsqu'on creuse des fondations.
Les entrepreneurs et architectes seraient bien avisés de consulter les historiens locaux…

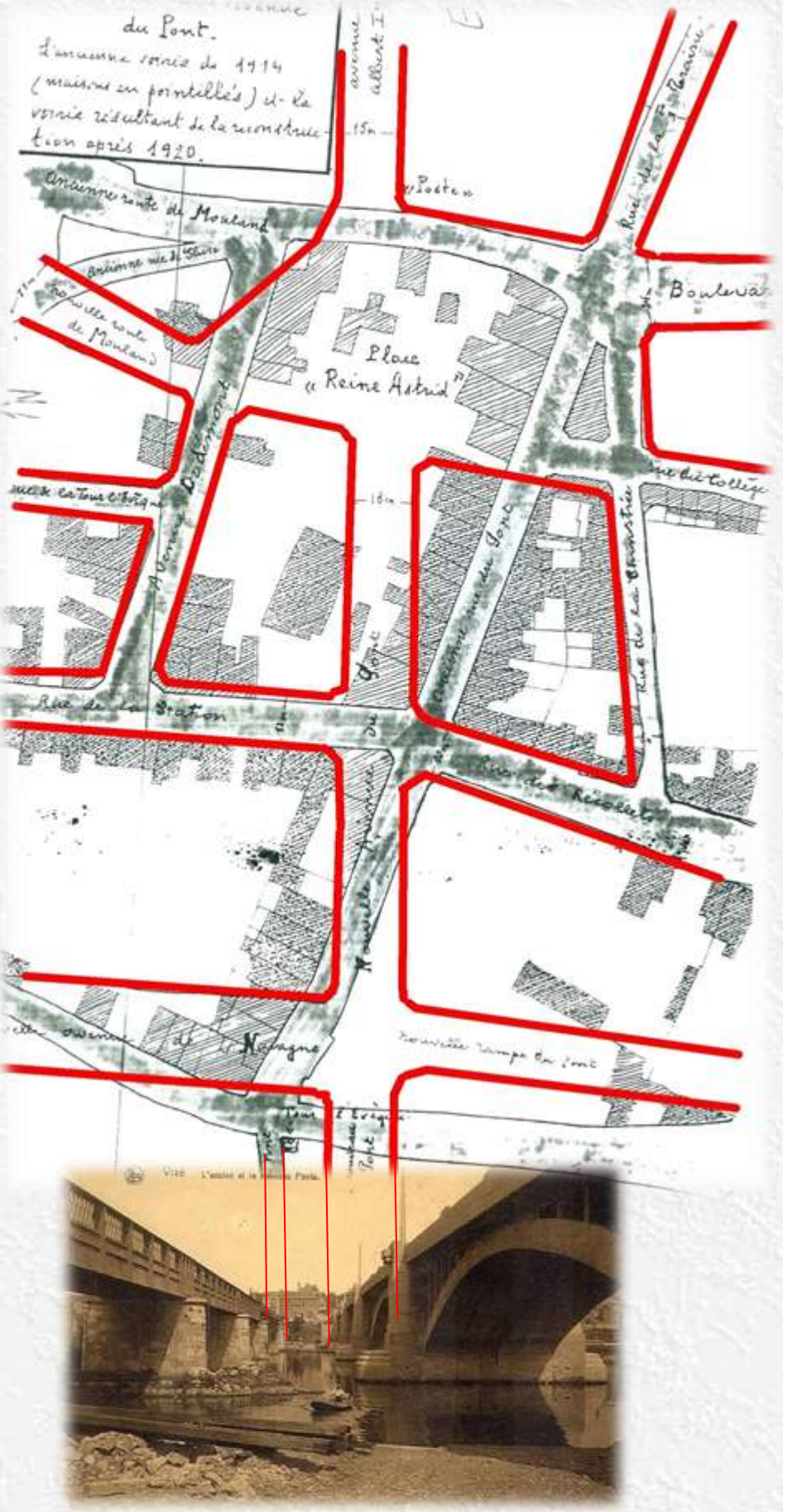

La reconstruction débutera dans les années 20, nous y reviendrons dans le prochain numéro.
L'image ci-dessus montre à quel point les rues ont été rehaussées à certains endroits, les caves construites en élévation avant remblais.

Elle est extraite du **Livre d'Or de la Reconstruction** qui fut réalisé par le photographe **Nic Nelissen** de Visé qui a réalisé quantité de cartes postales sur Visé.
Cette enseigne visétoise bien connue existe depuis plus de 100 ans puisque Jojo Verlaine est aujourd'hui, toujours avec sa maman, à la tête de cette petite entreprise familiale dont on retrouve la publicité sur le programme de la manifestation patriotique plus haut.
Il se trouvait rue du Collège puis passa Rue des Récollets déjà avant la guerre 40-45.

La Villa de l'Yser.
On y retrouve les Ursulines de Visé logées aussi dans un baraquement dont on peut voir l'intérieur.
Avec l'Abbé Goffin sur la première image.

En 1920

On inaugure le monument dédié aux Gendarmes Auguste Bouko et Jean-Pierre Thill tombés le 4 août 1914 fin de matinée.

Il ne se trouvait pas à la place qu'il occupe aujourd'hui puisque la poste fut construite quelques années plus tard. Détruit en 1942 et remplacé après la seconde guerre mondiale par un plus petit, il fut remis dans sa configuration d'origine en 2014, à l'initiative du rédacteur en chef du Vî Devant-le-Pontwès, et inauguré par les anciens gendarmes durant les fastes d'été des Francs Arquebusiers.

Le Patriote Illustré 1920.
Doc. Paul Lambert
A droite une photo prise entre les deux guerres

Le 4 août, les deux gendarmes Bouko et Thill tombaient à Visé sous les balles de l'envahisseur. Ce furent les deux premiers belges morts au champ d'honneur. Le mémorial que représente cette photo perpétuera le souvenir de ces deux héroïques gendarmes

Un monument aux deux premières victimes de la guerre

Malgré la situation délicate dans laquelle se trouve le pays, la période d'après-guerre va être marquée par des progrès sociaux importants, notamment dans le domaine de la santé publique.

Déjà ciblé avant-guerre pour ses méfaits, l'alcool va se trouver une fois de plus dans le collimateur des hommes politiques.

Dès le 15 novembre 1918, soit 4 jours après l'Armistice, un arrêté-loi sur la vente d'alcool est promulgué.

Celui-ci interdit de fabriquer, de vendre ou de servir des alcools et des vins de plus de 15 degrés ainsi que des bières de plus de 8 degrés.
La loi Vandervelde du 29 août 1919 en reprend les grandes lignes tout en y intégrant les cafés et autres débits de boissons.
Ceux-ci ne peuvent plus vendre d'alcools fermentés affichant plus de 18 degrés.
Elle interdisait aussi la vente des boissons alcoolisées par moins de deux litres.
On estimait en effet qu'un ouvrier ne savait pas se payer deux litres de pecket.
Si une chute de l'alcoolisme est bien constatée, ces lois ne font pas l'unanimité, surtout chez les cabaretiers qui les qualifient d'odieuses, d'infâmes et de bien d'autres noms d'oiseaux.
La bière remplaça alors les alcools dans les bistrots très nombreux, surtout dans les cités ouvrières, où des payes entières tombaient dans les mains des cabaretiers plongeant des familles dans la misère.
Des cafés qui souvent appartenaient au patronat qui s'était vu interdire en 1887 d'effectuer le paiement des salaires dans un débit de boissons
Réalisée en 1921 à l'initiative des cafetiers bruxellois, l'affiche ci-contre est conservée aux Archives générales du Royaume et est consultable en ligne parmi plus de 1.000 affiches : www.arch.be
Cette loi restera en vigueur jusqu'en 1983.
Mais dans tous les cafés on servait de l'alcool de plus de 22 degrés, qu'on cachait quand les "accisiens" passaient vérifier car il y avait des taxes sur l'alcool, un comble car on interdisait sa vente.
D'autres lois sont venues modifier l'arsenal judiciaire, qui interdit la vente de boissons alcoolisées de plus de 0,5° au moins de 16 ans, les spiritueux sont interdits au moins de 18 ans.

En 1921

C'est en 1921, le 22 août, qu'un cortège solennel ramena les dépouilles des soldats et des prisonniers visétois de la guerre 14-18.

De l'ancienne gare, le cortège passa par la rue du Collège pour se rendre au cimetière de Lorette.

Les gildes, dont on reconnait les drapeaux, les autorités, et toutes les associations de la ville se sont associées à cette émouvante cérémonie.

On reconnait, entre autres, celui de la Jeunesse de Devant-le-Pont, mais aussi la Cornette des Arbalétriers, et le drapeau des Francs Arquebusiers.

Au début 1919, deux Devant-le-Pontois **Désiré Closset** et **Félix Dupuis** accomplissent un geste symbolique. Ils vont planter un chêne, celui de la Liberté.
Pour rappeler ceux qui sont tombés, ceux qui ne reviendront jamais après cette guerre qu'on dira la dernière.
Il avait été suggéré de planter un autre chêne 100 ans plus tard.
Plusieurs poussent dans des pots, il s'agit de chênes nés en 2013, lors du 150e anniversaire de la fête à D-l-P.
Une demande a été faite à la ville de Visé afin de trouver des emplacements.
En vain ! Le projet ne coûte rien et est en outre écologique.
Un arbre consomme du CO2, il donne de l'ombre donc participe au freinage du réchauffement climatique. Il abrite des oiseaux et autres espèces, surtout un chêne.
A 5 minutes de Visé, à Eijsden on a planté quasi 200 nouveaux arbres ces dernières semaines !
On a une autre vision plus censée à une encablure !
Dans un premier temps, en 2018, il fut suggéré par l'échevinat d'en placer un sur le rond-point près du pont de Haccourt, mais finalement c'est un caillou de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui fut mis en place.
Personne sur les réseaux sociaux n'a été en mesure de dire ce que ce mégalithe représente et tout le monde s'en est moqué ! Pour info ce bidule à la mode Obélix représente des voiles …
Parait que c'est de l'art faudra qu'on m'explique, et pas qu'à moi.
Les élections en route, tout le monde s'en désintéressa et le dossier fut dès lors envoyé à la Région Wallonne pour demander d'en planter au moins un quai du Halage où justement un arbre mort pouvait être remplacé.
La région ne voulait pas déroger à l'alignement de tilleuls, ce qui aurait justement mis le chêne en exergue, mais se rallierait à la ville de Visé à qui le dossier fut transmis le 28 janvier …
Allo ? Mais allo quoi ! Y'a quelqu'un ? Personne n'a daigné ne fût-ce que poliment répondre.
On a enlevé l'arbre et à la place on a décidé d'y faire … une aire bétonnée, à 100 mètres d'un parking.

On aurait pu avoir plusieurs chênes, dont un de chaque côté du pont, en cette année doublement jubilaire.
En 2019, il y aura 100 ans que la fête repris ses droits le 20 juillet 1919 et 75 ans le 8 septembre 2019 que Devant-le-Pont a été libéré par les Américains.

Mais il est clair que, pour la seconde fois, plutôt que de s'intéresser au projet, c'est l'auteur du projet qui est visé ; le politique n'aime pas les lanceurs d'alerte ni que les citoyens dénoncent certaines pratiques ou mettent leur nez dans certains dossiers. Rendez-vous sur Transparencia.be…
Merci au conseil communal pour cette commémoration ratée qui touchait notre quartier.

On est très nature à Visé, tu demandes de planter un arbre et on sème du béton…

LA MAISON DE L'ECLUSIER EN PASSE D'ÊTRE CLASSÉE

Ce bâtiment fait partie du patrimoine de notre quartier et de la vallée mosane, le dernier avant la frontière.
Il est l'unique vestige de la navigation d'autrefois sur la Meuse quand existaient le barrage et les trois écluses et aussi un haut-lieu de la résistance en Basse-Meuse.
Tombé sous la coupe d'un promoteur le bâtiment méritait l'introduction d'une demande de classement.
Cette demande peut être introduite :
soit par le propriétaire, soit par la ville,
soit par l'Agence Wallonne du Patrimoine,
soit par 600 signatures de citoyens.

Le propriétaire voulait y construire un immeuble de 7 niveaux, donc pas la peine.
Son projet revu à la baisse fait état de 4 niveaux, sans aucune concertation avec les habitants du quartier.
La ville, qui selon certaines sources aurait pu acquérir l'immeuble pour un euro symbolique, ne s'est pas manifestée. L'AWaP renvoyait dès lors vers les conditions requises.
Une mobilisation citoyenne a donc, en quelques jours, rassemblé près de 700 signatures qui ont été remises à la Région Wallonne. Dans le même temps, l'AWaP s'est décidée aussi à rejoindre l'action et introduira aussi un dossier de classement de l'immeuble. Le président Collignon a aussi avalisé la pétition dans un courrier du 3 juillet. La preuve qu'il y a moyen de faire bouger les choses, même quand certains freinent. Nous espérons qu'en l'attente du classement, le conseil communal ne donnera aucun permis de construire. Ce serait nier la volonté des citoyens, mais bon, les élections sont passées…

1940, la seconde guerre mondiale.

Une politique frileuse des grandes puissances qui se sont gardées d'intervenir a amené un homme au pouvoir absolu en Allemagne : **Adolph Hitler** dont la mégalomanie et le désir de conquête conduira à la seconde guerre mondiale.
Brillant orateur et propagandiste hors pair, son très fort charisme lui permet de mobiliser rapidement un nombre croissant de partisans.
Grand manipulateur de l'opinion publique il tirera profit de l'utilisation massive des médias de l'époque et de son image de marque, particulièrement du graphisme de son drapeau nazi.

Tout va aller très vite…

20 avril 1889. Naissance d'Adolf Hitler.
24 février 1920. Hitler présente la doctrine nazie.
Il propose, grâce à la création d'un parti nazi, de créer un "État raciste national-socialiste".
Son livre-programme "Mein Kampf" est publié en 1925.
30 janvier 1933. Hitler chancelier allemand.
Le président de la République allemande, le maréchal Paul von Hindenburg, décide contre son gré de nommer Hitler à la chancellerie du Reich.
27 février 1933. Incendie du Reichstag.
Dans la nuit, le Parlement allemand s'embrase.
Le parti national-socialiste (NSDAP National Sozialistische Deutsche Arbeiter Partei) s'empare de l'accident pour procéder à l'élimination des communistes allemands.
16 mars 1935. Hitler rétablit le service militaire.
Dans le même temps il décide que les effectifs de l'armée seront portés de 100 000 à 500 000 hommes.
La France, l'Angleterre et les États-Unis, vainqueurs de la première Guerre mondiale, assistent impuissants à la première violation du traité de Versailles.

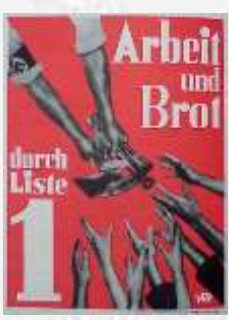

15 septembre 1935. Création des lois de Nuremberg.
A Nuremberg, pendant le congrès du parti nazi, Hitler promulgue ses premières lois antisémites.
7 mars 1936. L'Allemagne viole le traité de Versailles.
Les troupes de la Wehrmacht occupent la zone démilitarisée de Rhur.
Les puissances occidentales s'insurgent face à cette violation du droit international, mais ne prennent aucune mesure concrète pour contrer l'Allemagne.
13 mars 1938. Hitler réalise l'Anschluss.
Après la démission forcée du chancelier autrichien, Hitler donne l'ordre à ses troupes d'envahir l'Autriche au petit matin.
Les Autrichiens acclament les soldats du Reich qui sans aucune difficulté prennent possession du pays.
30 septembre 1938. Signature du traité de Munich.
Dans la nuit, Hitler, Mussolini et les deux Premiers ministres anglais et français, Chamberlain et Daladier, signent à Munich un accord sur le statut de la Tchécoslovaquie.
Après douze heures de négociation et dans le but d'éviter un nouveau conflit européen, la France et la Grande-Bretagne cèdent aux ambitions allemandes.
23 août 1939. Le pacte germano-soviétique.
L'URSS et l'Allemagne signent à Moscou un pacte de non-agression valable pour 10 ans.
1er septembre 1939. La Wehrmacht envahit la Pologne.
Deux jours plus tard, la Grande-Bretagne et la France déclareront la guerre à l'Allemagne.
C'est le début de la Seconde Guerre mondiale qui ne s'achèvera qu'en 1945 et fera plus de 50 millions de morts.

On est 20 ans après la grande Guerre où on s'était écrié PLUS JAMAIS ÇA !

EN BELGIQUE

Léon Degrelle, né en 1906, était un journaliste, écrivain, et directeur de presse engagé dans la mouvance catholique belge.
En 1926, toujours étudiant, à l'initiative de Mgr Picard, l'aumônier général de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge, Degrelle prend la direction de **L'Avant-Garde**, le journal des étudiants de Louvain : son activité à la tête de ce périodique fait atteindre des tirages extraordinaires pour ce genre de publication.

Il progresse dans les éditions catholiques dont il assurera la direction mais finira, au vu de ses fréquents excès, par être désavoué et exclu en 1935 en pleine ascension politique.
Il possède alors ses propres journaux et s'il est proche du parti catholique, il veut le métamorphoser et combattre les autres :

« Tous les partis corrompus se valent.
Ils vous ont tous volés, ruinés, trahis [...].
Si vous voulez voir des scandales nouveaux empester le pays, si vous voulez être écrasés par la dictature des banksters, [...] suivez alors, comme des moutons, les politiciens profiteurs ! Vous aurez, vous-mêmes, signé votre condamnation à mort. »

Léon Degrelle, Le Pays réel.

Ma foi on pourrait aisément entendre ce discours encore aujourd'hui tant de la gauche que la droite…

Il fonde le mouvement **REX**, au départ parti nationaliste proche des milieux catholiques, qui devint rapidement un parti fasciste, et le plus dangereux rival du Parti Catholique, lors des élections législatives du 24 mai 1936 où il emporte 21 sièges soit **10%** du parlement ! Les nationalistes flamands obtiennent 16 sièges.

Drapeau de la 28e division SS « Wallonie » arborant la *croix de Bourgogne*.

Près d'un électeur sur quatre a porté sa voix sur une formation non traditionnelle à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. C'est très similaire aux résultats de 2019 !

Parti Ouvrier Belge : Chambre 70 Sénat 39.
Parti Catholique : Chambre 61 Sénat 34.
Parti Libéral : Chambre 3 Sénat 11.
REX : Chambre 21 Sénat 8
VNV Vlaams Nationaal Verbond : Chambre 16 Sénat 5
Parti communiste de Belgique : Chambre 9 Sénat 4.
Démocratie chrétienne : Chambre 2 Sénat 0
Si Degrelle ne confirmera pas son score en 1939, les résultats sont interpellants.
Durant la Seconde Guerre mondiale, il se rapprocha du national-socialisme, pour finir dans la collaboration avec l'occupant allemand. Sa quête de plus en plus désespérée du pouvoir l'a conduit de la Belgique sur le front de l'Est, puis à Berlin lors de la phase finale du Troisième Reich.
Condamné à mort par contumace par le Conseil de guerre de Bruxelles en décembre 1944, il s'exile en Espagne, d'où il ne fut jamais extradé. Il y décède paisiblement en 1994.

Les idées d'extrême droite et les actes de collaboration furent plus restreints en Wallonie qu'en Flandre mais portèrent jusque Visé !
Les listes électorales prochainement publiées sont aux Archives générales du Royaume.
Urbain Dodémont, alors secrétaire communal de la ville de Visé, secrétaire conservateur de la société archéo-historique de Visé et archiviste des anciens-arquebusiers, adhéra aux idées fascistes et se lança dans des activités politiques. Il perdra ses fonctions en 1931.
De par sa position, il jouissait d'une notoriété certaine qui lui assura des partisans venus souvent des meilleures couches de la population, le rexisme auquel il se référait provenait du milieu catholique et on voit dans certains de ses écrits que Dodémont est catholique. Ses partisans resteront dans l'histoire visétoise sous le nom d'**Urbanistes**. Certains Visétois rejoindront d'ailleurs les volontaires wallons en Allemagne.
Passé du politique à la collaboration avec l'ennemi, il finira assassiné en 1942 par les partisans et sa tombe, à l'emplacement de la chapelle des combattants au cimetière de Lorette, sera dynamitée à la fin de la guerre.

10 mai 1940. Hitler envahit la Belgique.

Le Führer met fin à la "drôle de guerre" en lançant ses armées sur les Pays-Bas, la Belgique et la France.
En quelques jours, 8 à 10 millions de Belges et de Français se retrouvent sur les routes.
C'est dans notre région que commence l'attaque avec les troupes qui du ciel tombent sur le fort d'**Eben-Emael**
Réputé imprenable, ce fort défendait la vallée.
Il s'avérera n'être qu'un Titanic de béton et d'acier.
Usant de charges creuses, technique du 19e siècle, les allemands mettront moins de 48h pour s'en emparer.

Conforme aux idéaux belges, à son armée et à la tradition familiale, en digne successeur du Roi Chevalier, Léopold III est resté à la tête de ses troupes.
Notre armée résistera jusqu'au bout de ses possibilités, protégeant la retraite des Français et Anglais qui sans le courage de nos soldats n'auraient jamais embarqué à Dunkerque.
Mais le 28 mai 1940, Sa Majesté Léopold III doit annoncer la reddition de l'armée belge
Il est désavoué par son gouvernement.
Les ministres fuient à l'étranger où ils forment un gouvernement en exil.
En homme courageux, fidèle à la tradition et comme son père le Roi Albert, Léopold III restera en Belgique avec son peuple et usera de toute son influence afin d'éviter à la Belgique de souffrir sous la botte hitlérienne, allant même jusqu'à rencontrer le Führer, en pure perte.
Ses actes lui seront injustement reprochés par le monde politique qui a préféré s'exiler en sécurité à l'étranger et qualifié de lâche par certains alliés qui n'ont pas pu résister bien plus longtemps et par un gouvernement manipulateur.
L'Histoire lui donnera raison.
Les nations reconnaitront que grâce à son courage et à la ténacité dont elle fit preuve jusqu'à la limite de ses capacités, la petite armée belge commandée par son Roi permit aux Français et aux Anglais de sauver une bonne partie de leurs troupes et de préparer ainsi la suite de la guerre.

Les états-majors néerlandais et belge capitulent les 15 et 27 mai.
Les Allemands entrent dans Paris le 14 juin et le maréchal Pétain demande l'armistice qui sera signé le 22 juin.
Il n'aura fallu que 12 jours à la Blitzkrieg, la guerre éclair, pour conquérir une partie importante de l'Europe.

En France un lieutenant-colonel avait pourtant prévu cette guerre de mouvement.
Il s'appelait **Charles de Gaulle** et avait rédigé l'ouvrage **"Vers l'armée de métier"** que Hitler et certains de ses généraux avaient lu avec attention.

Nous aborderons dans d'autres numéros le détail de la seconde guerre mondiale chez nous, nous nous bornerons ici à la victoire et la libération.
Rappelons toutefois nos soldats et résistants de Devant-le-Pont :

Morts pour la Patrie

GEORGES REUTER WALTHERE LEROY
WILLY MASSOTTE HENRI SAUVAGE

Soldats et résistants :
Dieudonné Bottin , Leboutte , Rion, Jean Massin, René Born, Nys, Victor Cara, Pesser, Frédéric Demain, Albert Delcourt, Somers, Marcel Lambert, Louis Nihon, Joseph Nihon, Colla, Henri Bouvroy, Lucien Pironnet, Maurice Husson, Joseph Troquet, Jean Rion, Lambert Sudbrocker, Joseph Budin, Albert Bourguignon, Fernand Massin, Joseph Hollard, Marcel Schneider, Jean Steins, Henri Fraikin, André Froidmont , Albert Casteleyn, Joseph Leder, Albert Servais, Gérard Jowat, Jean Servais, Guillaume Boulanger

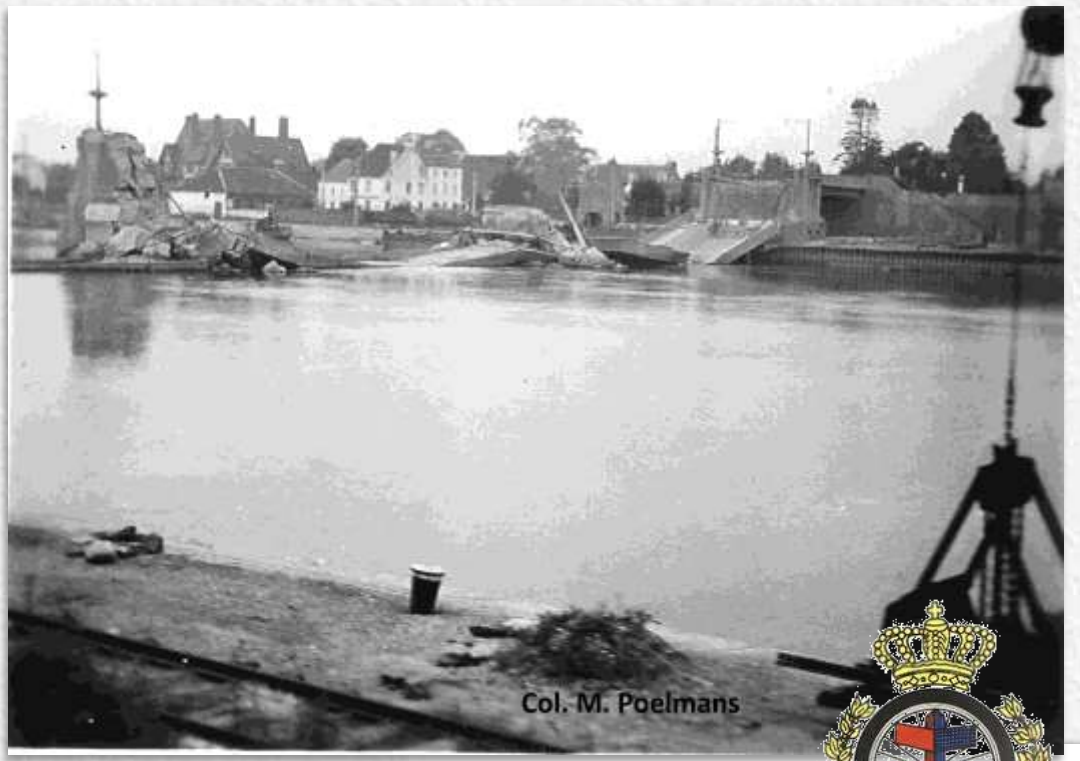

Mai 1940
A Visé la défense avait commencé avec la destruction du pont et du viaduc.

La 51ème compagnie du 3ème bataillon du 2ème Régiment de Cyclistes Frontière se trouve alors sous les ordres du Capitaine-Commandant De Rache.
Le bataillon occupe la rive gauche de la Meuse sur le territoire des communes de Hermalle S/Argenteau (Basse -Hermalle) de Visé (Devant le Pont) et de Lixhe.

Le 10 mai à 1h30 la 51ème compagnie est sur place à Devant-le-Pont.
La 61ème compagnie sous les ordres du Lieutenant Parent est plus au nord à cheval sur le canal de jonction.

Vers 6h15 le pont du chemin de fer sur la Meuse saute.
Il faudra s'y reprendre à deux fois, mais à 14 heures il est inutilisable.

Vers 10h10 le pont de Visé saute à son tour.

Bien inutile quand on connait les moyens de l'Allemagne.

La ligne 24 est primordiale pour les Allemands.

C'est d'ailleurs eux qui l'on construite en 1916, elle leur permet de rejoindre le port d'Anvers.

Il vont reconstruire rapidement le viaduc et mettre la date 1940 sur la culée rive gauche.
Cette date a disparu avec la rénovation du Pont des Allemands 100 ans après sa première construction.

Septembre1944

L'aigle de la Kommandantur de Visé, qui était située sur la place.
Il se trouve à Berneau au **World War II Memory Museum**

Les allemands s'enfuient et quittent Devant-le-Pont en septembre 1944.
On les voit ici Rue de Tongres (future Roosevelt) qui vont vers le pont provisoire qu'ils avaient construit sur les bases de l'ancien pont.

Dans leur fuite, ils vont détruire leur pont ainsi que le viaduc qui sera reconstruit par la firme Franki en 1946.

1946

8 septembre 1944. Les Américains sont à Devant-le-Pont !

C'est la 30ième division Us, la Old Hickory, menée par le Général Major Leland Stanford Hobbs.

Emmenés par Louis Bellem, ils s'installent sur la rive gauche d'où, depuis certaines maisons du quai, ils vont inspecter les positions de l'ennemi qui a abandonné le quartier.
Dans leur fuite, les allemands ont détruit le pont provisoire ainsi que le viaduc du chemin de fer.
Les GI's mettent mortiers et canons en batterie pour pilonner le centre de Visé où des troupes allemandes se trouvent encore, provoquant quelques dégâts.
Cette unité est arrivée en en Angleterre le 22 février 1944 et débarqua sur Omaha Beach le 11 juin, traversant la Vire le 7 juillet.
Engagée dans l'opération Cobra destinée à percer les lignes allemandes elle subit des pertes du fait de bombardements mal calibrés de la part des bombardiers anglais et américains les 24 et 25 juillet.
Début août, elle s'oppose à la contre-attaque de Mortain menée par les Allemands et elle combat la 1re Panzerdivision SS Leibstandarte-SS-Adolf Hitler, une unité d'élite, parvenant à contenir sa progression.
Depuis la Normandie, elle avance rapidement à travers la France pour rejoindre la Belgique, traversant la Meuse à Hermalle le 10 septembre sur un pont construit par le 234th Engineer Combat Battalion. US (génie).
D'autres troupes sont aussi venues de la rive droite.
Non sans mal puisque des ennemis sont encore sur place.
A Argenteau le lundi 11 septembre 1944, une embuscade allemande tuait pas loin du Tourne-Bride, **Guillaume Debefve** 2ème Unité Motorisée - 5ème Peloton de la Brigade Piron et **Michel Flohimont**, cheminot électricien et résistant.
Dans leur enthousiasme à conduire les américains à Visé, ils ne virent pas que des tireurs allemands étaient embusqués et furent abattus ainsi que des GI's par un sniper.

Visé est libérée le 12 septembre.

Le 13 septembre, la 30th division s'empare de Maastricht avant de rentrer en Allemagne et de jouer un rôle décisif lors de la bataille d'Aix-la-Chapelle puisqu'elle fait sa jonction avec la 1re division le 16 octobre, encerclant de fait la ville qui est prise.
Mise quelque temps au repos avant d'éliminer un saillant allemand au nord-est d'Aix-la-Chapelle, elle poursuit ensuite sa progression jusqu'à la rivière Inde qu'elle atteint le 28 novembre.
En décembre, elle est mobilisée pour rétablir le front américain lors de la B**ataille des Ardennes.**
Elle s'oppose de nouveau à la 1re Panzerdivision SS et parvient à bloquer sa progression avant de lancer une contre-attaque le 13 janvier 1945 en direction de Saint-Vith dont elle s'approche à trois kilomètres au sud le 26 janvier avant d'être retirée du front.
Elle est alors réorganisée et préparée pour une attaque en direction de la Roer franchie le 23 février à proximité de Juliers.
Après une nouvelle période de repos, elle traverse le Rhin le 24 mars et se lance à la conquête du cœur du Reich, alors que la résistance adverse s'effondre peu à peu.
Prise de Hamelin le 7 avril, Braunschweig le 12 avril et conquête de Magdebourg le 17 avril, avant de rencontrer l'Armée rouge sur l'Elbe à Grünewald.
Elle prend brièvement part à l'occupation de l'Allemagne et revient sur le sol américain le 19 août 1945.

Les Américains à Cheratte

En un peu moins de trois cents jours de combat, la division a souffert de 3.003 morts au combat et 3.376 blessés.

Securiworks
Coordinateur sécurité-santé
Conseiller en prévention
Marc Poelmans
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09

Club-J
Aquagym Bébés-nageurs Piscine
59 rue des Ecoles, 4600 Visé
04/379.81.66
www.club-j.be

L'Arsenal de Capitan
Jouets médiévaux
Figurines historiques et fantastiques
Articles décoration
29 rue des Ecoles, 4600 Visé
0495/12.29.09
www.capitan.be

8 septembre 1944.
Les Américains sont à Devant-le-Pont !

Cette image fut prise le 8 septembre 1944
au N° 16 de la Rue de Tongres, actuelle avenue Roosevelt.

Images prises à Visé
Septembre 1944.

Sur la photo de droite, parmi les soldats américains, il y a trois femmes, celle du milieu s'appelle Yvonne Picard.
Elle était l'épouse de Jean Lavennes décédé depuis 1964 et qui était militaire de carrière.
A côté d'elle à droite sur la photo, Julia Delhet, qui habitait le quartier Basse-Meuse et y tenait une épicerie.
A l'extrême gauche, le gamin est Florent Lavennes époux de Josette Jockin.
En dessous, il y a trois jeunes filles, celle du milieu avec le pull foncé est Yvone Lavennes, épouse de Joseph Rion.
Sur l'image de droite Augusta Delhet, épouse de Marcel Poelmans, avec Gérard Van Calster et un GI, dans le jardin Rue de Mons.